



Inscrivez-vous dès maintenant

(entrée obligatoire pour les extérieurs et libre pour les étudiants de l'UPN)
<https://my.weezevent.com/nuit-du-droit-2023-1>



droits **vs** Droit

A la recherche d'un équilibre en démocratie

**MERCREDI 4 OCTOBRE 2023
 DE 17H00 À 21H00**

4 octobre :
 Anniversaire de la Constitution de 1958

En 2017, M. Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Cette Nuit a pour ambition, avant tout, de rendre le droit plus accessible au grand public par les manifestations les plus diverses, de mieux faire connaître ses principes, ses institutions et ses métiers.

En effet, s'il régit notre société, garantit nos libertés, nous protège, nous oblige et assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale, il est souvent méconnu et semble parfois inaccessible.

Bâtiment Veil - UFR Droit et science politique
 Université Paris Nanterre
 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE

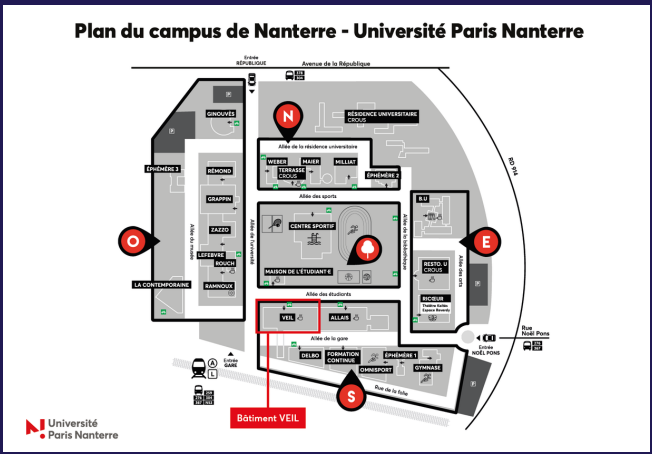
Retrouvez toutes les informations utiles sur ;
<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/actualites/nuit-du-droit-le-4-octobre>

lanuitdudroit.tj-nanterre@justice.fr

Accès en transport en commun

Arrêt Nanterre Université

Arrêt Nanterre Université RER



NOS PARTENAIRES

Le Conseil Départemental de l'Accès au droit

La Préfecture de Police

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine

L'Ecole Nationale de la Magistrature

L'Ecole Nationale des greffes

La Barreau des Hauts-de-Seine

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine

L'Association des Conciliateurs de Justice de la cour d'appel de Versailles

L'Union Départementales des Associations Familiales des Hauts-de-Seine

Thémis Paris Nanterre

La webradio Amicus Radio



La Nuit du droit à la radio : replongez-vous dans l'ambiance de cet évènement en écoutant le podcast Amicus Radio.

Cette année encore, une émission radio retracera pour vous le parcours riche de cette Nuit du droit en vous emmenant, in situ, à l'Université de Nanterre à la rencontre des acteurs du monde judiciaire présents aux ateliers et tables rondes. Une émission animée par Sophie Sontag Koenig, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre et réalisée par Marin Hirsinger

Retrouvez le podcast d'Amicus Radio sur <http://radio.amicus-curiae.net>, rubrique in Situ."

LE PROGRAMME

ATELIER : AMIABLE OU JUGE : QUELLE VOIE CHOISIR ?

A partir des mésaventures fictives d'un.e étudiant.e en droit, des étudiant.e.s et praticien.n.e.s confronteront les différentes voies de droit amiables ou judiciaires pour résoudre son litige.

Avec la participation de Madame Cécile BAUDOT, première vice-présidente adjointe du tribunal judiciaire de Nanterre ; Madame Karine THOUATI, vice-présidente du tribunal judiciaire de Nanterre ; Monsieur Claude DUVERNOY, Bâtonnier, médiateur et président de la commission MARD, co-directeur du DU Modes amiables de résolution des différends ; Maître Fabrice FRANCOIS, notaire, intervenant au sein du DU Modes amiables de résolution des différends de Paris Nanterre ; Monsieur Martin PLISSONNIER, Maître de conférences en droit privé, Directeur du DU modes amiables, Université Paris Nanterre ; Maître Anne-Carine ROPARS-FURET, Avocate associée (cabinet Sesame Avocats) membre de l'association française des praticiens collaboratifs (AFPDC), co-directrice du DU Modes amiables de résolution des différends de Paris Nanterre et les étudiant.e.s des Masters Contrats et Contentieux et Droit privé fondamental

de 17H30 à 18H30 – Salle 104

TABLE RONDE : 40 ANS DU "TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL"

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale en 1983 sous l'impulsion du ministre de la justice, Robert BADINTER, et défini par l'article 131-8 du code pénal, le travail d'intérêt général est une mesure qui permet d'apporter une réponse pénale tout en donnant un sens à la condamnation. Retour sur ses 40 ans.

Avec la participation de Madame Audrey Darsonville, Professeure de droit privé, co-directrice du Master Droit pénal et politiques criminelles, Université Paris Nanterre, Monsieur Fredy LONGFORT, Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation et Madame Seyrane MERINI, vice-présidente chargée de l'application des peines au tribunal judiciaire de Nanterre

de 17h30 à 18H30 – Salle 111

QUESTIONS MÉDICALES ET ÉTHIQUES : REGARDS CROISÉS ENTRE JUSTICE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

Don d'organes, autopsie, référé fin de vie : quelle immixtion du juge dans la pratique médicale et quel rôle de l'expert dans la décision du juge ?

Avec la participation de Madame Marie-Emilie DELFOSSE, substitut et cheffe du pôle civil au parquet du tribunal judiciaire de Nanterre, Madame Florence BELLIVIER, Professeure de droit privé, Ecole de Droit de la Sorbonne et Madame Sabine BOUSSARD, Professeure de droit public, Université Paris Nanterre

RECONSTITUTION D'AUDIENCES D'AFFAIRES FAMILIALES

Observez la justice civile en assistant à des audiences de juges aux affaires familiales.

Avec la participation des étudiant.e.s du Master Justice Procès et Procédure de l'Université Paris Nanterre, dirigé par Mesdames Camille BOURDAIRE-MIGNOT, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre et Audrey DARSONVILLE, Professeure de droit privé, Université Paris Nanterre, co-directrices du Master Justice Procès et Procédure

de 17H00 à 20H00 – Salles 141 et 142

DE LA NUIT

PREUVES PÉNALES, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PROGRES SCIENTIFIQUES

Reconnaissance faciale, drones... Les séries télévisées font souvent référence à ces procédés mais qu'en est-il en pratique ? Des professionnels vous décryptent ces techniques qui fascinent.

Avec la participation de Monsieur Laurent BONNELLI, Professeur en science politique, Université Paris Nanterre, Monsieur Vissarion GIANNOULIS, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre, un policier de la Cellule d'Aide Technique à l'Enquête (C.A.T.E) et scientifique et Madame Clara WRIGHT, journaliste à l'Agence France Presse (AFP)

de 18H30 à 19H30 – Amphi D

JEU D'ENQUÊTE "MYSTÈRE A NANTERRE"

Qui est le coupable du mystérieux meurtre de Alexandra LENOIR ?

Nuit du 4 octobre 2023. Alexandra LENOIR, une brillante femme d'affaires de 45 ans, est retrouvée morte, le corps gisant dans la cuisine de sa demeure des Hauts-de-Seine. Si une rapide enquête a d'abord conclu à un suicide, les différents indices retrouvés sur le lieu du crime ne laissent planer aucun doute : elle a été tuée...

Des reconstitutions de la scène de crime aux ateliers sur les techniques d'investigation de la Police technique et scientifique, parcourez les 6 pièces d'un célèbre jeu d'enquête à la recherche du coupable de ce mystérieux meurtre. Tout au long de votre avancée, vous bénéficierez de l'aide d'étudiant.e.s jouant le rôle de suspect.e.s afin de trouver tous les indices nécessaires à la résolution de cette énigme et devenir un enquêteur hors pair !

Avec la participation de la Police technique et scientifique et des étudiant.e.s du Master Droit pénal et politiques criminelles co-dirigé par Madame Audrey DARSONVILLE, Professeure de droit privé et Monsieur François DESPREZ, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre

à partir de 17h00 – Grand hall

CONFÉRENCE SUR LE PROCÈS CRIMINEL

A l'issue du jeu d'enquête, suivez une conférence sur le procès criminel autour des droits de l'accusé.

Avec la participation de Madame Virginie DENEUX, procureure de la République adjointe et des étudiant.e.s du Master Droit pénal et politiques criminelles co-dirigé par Madame Audrey DARSONVILLE, Professeure de droit privé et Monsieur François DESPREZ, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre

de 20H00 à 20H45 – Amphithéâtre A - Guy Carcassonne

FORUM DES ACTEURS DU MONDE JUDICIAIRE

Rencontrez les différents acteurs et professionnels du monde judiciaire.

Avec la participation de la Police Nationale, de l'administration pénitentiaire, des délégués du procureur, de l'Ecole nationale de la magistrature, de l'Ecole nationale des greffes, des juristes assistants du tribunal judiciaire de Nanterre, du Barreau des Hauts-de-Seine, de la Chambre des Notaires, de l'Union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine et de l'association des conciliateurs de Justice de la cour d'appel de Versailles

à partir de 17H00 – Grand hall